

**PROGRAMME 2015 DE FORMATION**  
**POUR LES PARAMEDICAUX**  
**Améliorer la prise en charge des patients souffrant**  
**de douleurs chroniques et /ou en fin de vie**

**Préinscrivez-vous**  
**au**  
**01 43 41 14 00**

Chacune des formations du réseau Lutter Contre la Douleur peut être intégrée dans une démarche de DPC :

**1<sup>er</sup> semestre 2015 : préinscriptions avant 15 janvier 2015**

- ✓ « **Gestion de la plainte douloureuse du syndrome fibromyalgique en ville** » : 1 soirée  
 Public : Infirmières et kinésithérapeutes
- ✓ « **Eduquer un patient douloureux chronique à prendre ses traitements : lombosciatalgie ou migraine** »  
 1 soirée  
 Public : Infirmières
- ✓ « **Comment entendre la plainte douloureuse en ville** » - **Groupe Balint** : 6 soirées.  
 Deux soirées prises en charge dans le cadre du DPC.  
 Quatre soirées supplémentaires soumises à une participation financière des stagiaires.  
 Public : kinésithérapeutes

**2<sup>ème</sup> semestre 2015 : préinscriptions avant le 28 février 2015**

- ✓ « **Gestion du traitement de la douleur cancéreuse à domicile** » : 1 soirée.  
 Public : Infirmières
- ✓ « **Education thérapeutique et douleur chronique, perfectionnement** » : 2 jours  
 Public : réservé aux professionnels de santé déjà formés à l'ETP dans le cadre du réseau LCD
- ✓ « **Evaluation de la douleur de la personne âgée à domicile** » : 1 soirée.  
 Public : Infirmières

**Toute l'année : RCP de 12h30 à 14h un vendredi par mois :**

**Dates :**

<b>Vendredi 16 janvier 2015 :</b> Présentation de la prise en charge de la douleur dans le cadre de l'HAD de l'APHP par le Dr Elisabeth Balladur.
<b>Vendredi 06 février 2015</b>
<b>Vendredi 13 mars 2015</b>
<b>Vendredi 17 avril 2015</b>
<b>Vendredi 29 mai 2015</b>
<b>Vendredi 19 juin 2015</b>

**Lieu :**

<b>Hôpital Saint-Antoine (75012)</b> <b>Auberge de jour</b>
<b>Secteur Jaune</b> , Bât. Robert André, Porte 6, RDC <b>Métro L8</b> (Faidherbe-Chaligny), <b>L1</b> (Reuilly) <b>Bus 86 et 57</b> (Hôp St-Antoine), <b>46</b> (Faidherbe-Chaligny) <i>Perdu(e) dans Saint-Antoine ?</i> <i>Contactez-nous au 01.43.41.14.00</i>

**RÉSEAU LUTTER CONTRE LA DOULEUR**  
**Fiche Parcours DPC Paramédicaux 2015**

Le réseau Lutter Contre la Douleur offre un programme qui permet **à tous les médecins libéraux ou médecins salariés de centre de santé** de satisfaire leur obligation de Développement Professionnel Continu (DPC).

Dès lors que vous appartenez à cette catégorie professionnelle et que vous avez créé votre profil DPC sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), contactez le réseau pour établir votre **préinscription au 01 43 41 14 00**.

Votre participation vous donne potentiellement droit à une indemnisation par l'OGDPC.

**Attention, votre participation aux trois étapes de ce programme DPC est impérative pour valider votre obligation DPC.**

Programme de DPC en 3 étapes	Objectifs	En pratique
<b>ETAPE 1 : Analyse des pratiques professionnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes HAS : Audit clinique ciblé ou RCP</li> <li>Etape non présenteielle</li> </ul>	Cette étape du programme de DPC vous permet de mesurer, sur la base d'indicateurs, les écarts entre vos propres pratiques professionnelles et des règles de bonnes pratiques. Sur la base de cette autoévaluation, vous pourrez identifier des axes d'amélioration de vos pratiques professionnelles.	Dès votre inscription à ce programme de DPC le réseau vous proposera de décrire, grâce à un questionnaire, des cas ciblés de prises en charge de patients rencontrés au cours des trois derniers mois afin d'établir un audit clinique. <b>Option : vous avez la possibilité de venir présenter ces cas lors d'une de nos RCP mensuelles.</b>
<b>ETAPE 2 : Acquisition / Perfectionnement de connaissances et/ou de compétences</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodes HAS : Formation présenteielle interactive ou e-learning</li> <li>Etape présenteielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les points critiques et les points clés des bonnes pratiques, des recommandations des sociétés savantes et de l'HAS dans la prise en charge de la douleur en ville.</li> <li>Approfondir les connaissances des professionnels concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer à l'une des formations proposées par le Réseau LCD (voir liste des formations au recto). Préinscription obligatoire auprès de l'infirmière du réseau LCD au 01 43 41 14 00 pour lui indiquer votre souhait. La date de la session vous sera ensuite confirmée.</li> <li>Ou valider deux modules de e-learning (formation à distance).</li> </ul>
<b>ETAPE 3 : Actions d'amélioration et de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Méthode HAS : Audit clinique (2<sup>nd</sup> tour)</li> <li>Etape non présenteielle</li> </ul>	Sur la base des mêmes indicateurs, cette étape du programme DPC vous permettra de mesurer la progression de vos pratiques professionnelles entre les deux audits.	Vous devrez à nouveau remplir un questionnaire d'audit au plus tard 2 mois après la session présenteielle de ce programme. Le réseau LCD procèdera alors à une analyse comparative de vos deux questionnaires et vous proposera un temps d'échange pour vous accompagner dans la construction des actions d'amélioration de vos pratiques professionnelles.